



LIVRET D'ACCUEIL

SERVICE DE

NÉPHROLOGIE

PÉDIATRIQUE >>



2023

Dans ce livret, vous trouverez les informations spécifiques au service de néphrologie pédiatrique dans lequel est hospitalisé votre enfant, en complément du livret d'accueil de l'hôpital universitaire Necker-Enfants malades.

L'hospitalisation d'un enfant est un évènement particulier dans sa vie et dans celle de sa famille. L'ensemble de l'équipe est là pour vous accueillir et vous accompagner pendant ce séjour. Votre enfant est au centre de notre attention pour que sa situation s'améliore le plus vite possible.

N'hésitez pas à poser toutes les questions qui vous préoccupent.
Nous nous efforcerons d'y répondre.

PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service de néphrologie pédiatrique fait partie du Département Médico-Universitaire Malformations Congénitales et Anomalies du Développement (MICADO) dont le responsable médical est le Professeur Yves VILLE

À l'entrée du service, un tableau d'affichage vous indique le nom des membres de l'équipe médicale, des cadres, de l'assistante sociale, de la psychologue.

Chef de service : Professeur Rémi SALOMON
Cadre du service : Mme Germanie MARÉCHAUX

Service de néphrologie pédiatrique

Bâtiment : Laennec - Étage : 3^{ème} - Aile : A
Accueil/Secrétaire hospitalière : 01 44 49 44 50
Numéro de fax : 01 71 19 63 50

L'ACCUEIL

En cas d'hospitalisation programmée, veuillez respecter l'horaire d'arrivée indiqué sur la convocation.

À votre arrivée vous serez accueilli et accompagné dans votre chambre par un membre de l'équipe.

Il vous sollicitera pour recueillir les informations concernant votre enfant (ses habitudes de vie, ses besoins, son état de santé...).

Cet échange est nécessaire pour une prise en charge personnalisée.

En accord avec le médecin, l'infirmier(e) réalisera les premiers soins nécessaires.



Pensez à ramener le carnet de santé et un doudou propre ou quelques jouets identifiés au nom de votre enfant.

PRÉSENCE DES PARENTS

En qualité de parents, vous êtes autorisés à rendre visite à votre enfant quand vous le souhaitez. Cependant, il peut vous être demandé de patienter en dehors de la chambre lors de certains soins.

Le nombre de visiteurs est limité à 2 personnes maximum dans la chambre.

Les visites d'enfant(s) de moins de 15 ans, ne sont pas autorisées.

Un seul parent est autorisé à passer la nuit. Pour des raisons de sécurité, votre enfant devra dormir dans son lit et non dans le lit d'accompagnement mis à votre disposition. Des soins sont prodigués à votre enfant jour et nuit.

Le matin, à partir de 8h, nous vous demandons de refermer le lit d'accompagnement pour faciliter les soins et les examens, et permettre l'entretien de la chambre.

Nous vous recommandons d'opter pour une tenue vestimentaire adaptée et décente de jour comme de nuit.

Pendant tout le séjour de l'enfant, en accord avec l'équipe soignante, vous pouvez si vous le souhaitez, participer aux soins d'hygiène et de confort de votre enfant.

Si vous réalisez au domicile des soins spécifiques à votre enfant, il est nécessaire d'en informer l'infirmière dès votre arrivée.

En concertation avec elle, vous déterminerez qui assurera ces soins pendant le séjour à l'hôpital.

L'ÉQUIPE MÉDICALE

Chaque membre de l'équipe porte un badge mais n'hésitez pas à redemander le nom et la fonction de votre interlocuteur.

Tous les jours et en continu, les médecins se relaient pour assurer la prise en charge de votre enfant.

Chaque jour, votre enfant bénéficie d'une visite médicale réalisée par les internes sous le contrôle et la responsabilité du médecin chef de clinique.

C'est pour vous un moment privilégié pour les solliciter si nécessaire.

Vous pouvez également demander un rendez-vous avec le chef de clinique pour de plus amples informations.

L'ÉQUIPE PARAMÉDICALE

Le cadre de santé, encadre l'ensemble du personnel paramédical. Il est un interlocuteur privilégié pour échanger avec vous sur la prise en charge de votre enfant.

Chaque jour, une infirmière ou une puéricultrice est identifiée comme référente de votre enfant.

Les auxiliaires de puériculture et aides-soignantes participent aux soins.

Pour assurer la continuité des soins, à chaque changement d'équipe, un temps de transmission orale entre les professionnels est réalisé :

- Le matin de 6h45 à 7h15
- Le soir de 18h45 à 19h15

A cette occasion, les soignants pourront être amenés à passer dans la chambre de votre enfant.

Pour la qualité de la prise en charge de votre enfant, nous vous remercions de respecter au maximum ce temps d'échanges.



LA PRISE EN CHARGE GLOBALE DE VOTRE ENFANT

Des déplacements peuvent être nécessaires pour votre enfant (examens complémentaires, consultations, intervention chirurgicale, changement de service).

Vous pouvez accompagner votre enfant lors de ces déplacements, qui sont assurés par l'équipe dédiée au brancardage. Dans certains cas votre présence à la consultation est nécessaire.

D'autres professionnels peuvent être amenés à intervenir dans la prise en charge de votre enfant, y compris à votre demande (assistante sociale, psychologue, éducateur de jeunes enfants, kinésithérapeute, diététicienne).

LES REPAS

Lors de l'hospitalisation, un recueil de données sur les goûts alimentaires de votre enfant est réalisé.

Il est impératif de respecter le régime alimentaire prescrit par le médecin.

Si un régime alimentaire particulier est prescrit, la diététicienne sera sollicitée. Dans ce cas, elle pourra prendre contact avec vous pour adapter le régime alimentaire aux goûts de votre enfant.

La mise à jeun peut être prescrite par le médecin pour des raisons médicales ou chirurgicales.

Dans ce cas, il ne faut rien donner à votre enfant : ni à boire, ni à manger.

Pour vous, des espaces dédiés à la restauration sont disponibles.

Un salon des parents est à votre disposition dans l'aile A au 3^{ème} étage.

Des réfrigérateurs et des fours à micro-ondes sont à votre disposition. Les consignes relatives à l'utilisation de ces espaces communs y sont affichées.

Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de les respecter scrupuleusement.

Pour des raisons d'hygiène alimentaire, le stockage des denrées alimentaires périssables dans la chambre de votre enfant est interdit.



MESURES D'HYGIÈNE DANS LE SERVICE

Les mesures d'hygiène à respecter dans tous les cas et par tous les visiteurs consistent en une friction hydro-alcoolique des mains à chaque fois que vous entrez et vous sortez de la chambre. Les infirmières, les aides-soignantes vous expliqueront comment utiliser efficacement les solutions hydro-alcooliques à disposition dans la chambre.

Si des mesures spécifiques sont prescrites par le médecin, l'équipe soignante vous en informera.

Si vous êtes enrhumés, si vous toussiez ou si vous avez de la fièvre, il vous est recommandé de ne pas venir en visite à l'hôpital.

Toutefois si votre visite s'avère indispensable, vous devez impérativement le signaler aux infirmières et aux médecins qui vous indiqueront les consignes à respecter (port d'un masque...) pour limiter la transmission des microbes.



LA COMMUNICATION DES INFORMATIONS RELATIVES À VOTRE ENFANT

Pour obtenir des informations sur la santé de votre enfant, vos interlocuteurs privilégiés sont :

- L'équipe médicale pour les informations concernant le traitement, les résultats d'examens, les suites opératoires, la suite de la prise en charge, la sortie...
- L'infirmière référente de votre enfant pour les nouvelles au quotidien (alimentation, sommeil...). Vous pouvez la solliciter directement dans le service ou par téléphone.

Seuls vous, parents, pouvez recevoir des informations concernant votre enfant. Nous vous remercions d'informer votre entourage de cet impératif. Si vous téléphonez pour avoir des nouvelles, l'infirmière s'assurera de votre lien de parenté. Nous vous précisons qu'aucune information d'ordre médical ne pourra être délivrée par téléphone.

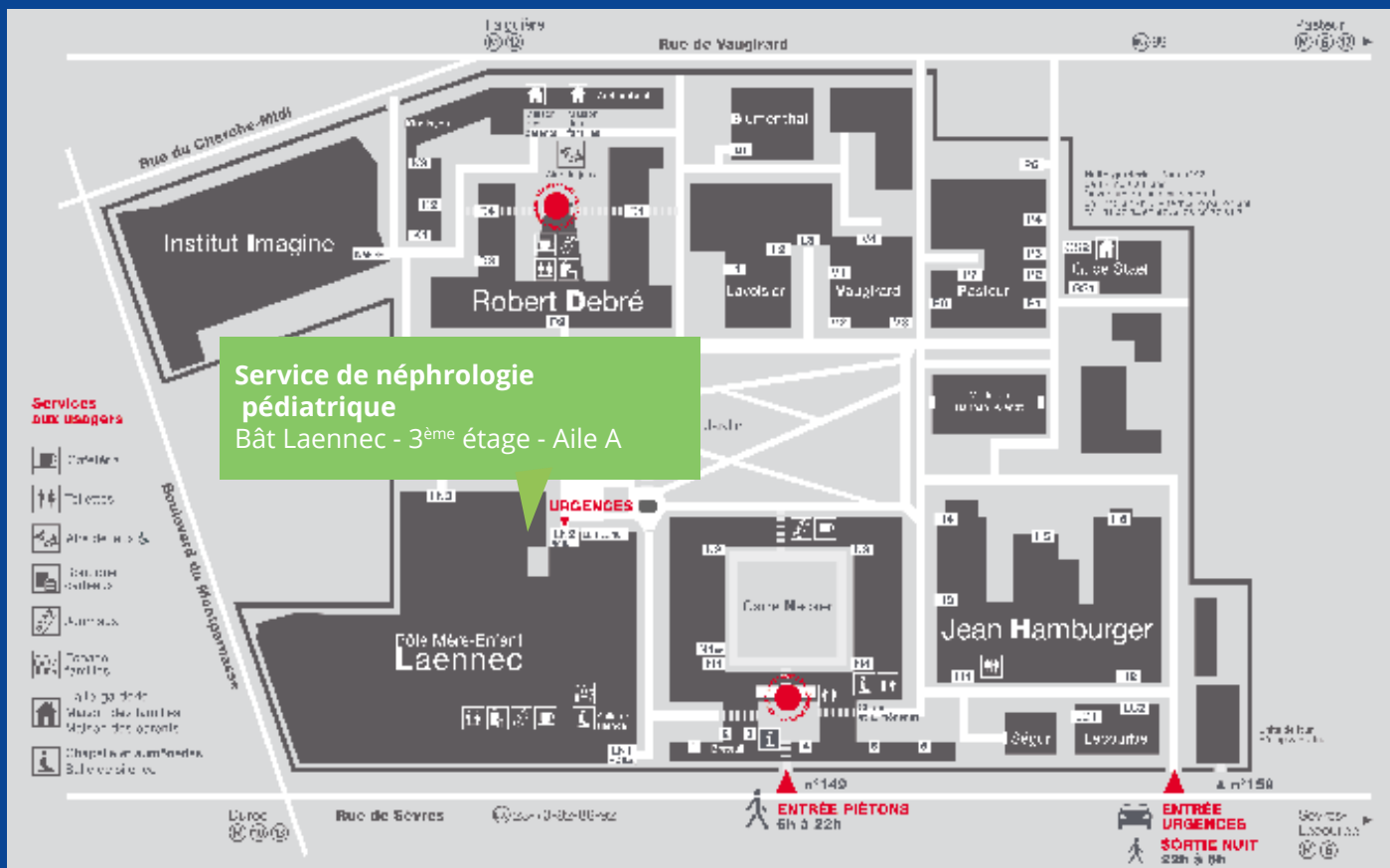
N'hésitez pas à nous signaler toute réaction ou comportement inhabituel concernant votre enfant.

LA SORTIE DE VOTRE ENFANT

Il s'agit d'une décision médicale qui se prépare en équipe et s'organise avec vous.

Sauf pour raison médicale, la sortie à lieu en matinée.

Les informations relatives à la sortie vous seront communiquées pendant votre séjour et nous vous accompagnerons dans l'organisation de ses modalités pratiques.



Les coordonnées utiles du service

Poste de soins	01 44 49 44 51
Secrétaire hospitalière	01 44 49 44 50
Secrétaire médicale	01 44 49 44 63
Assistante sociale	01 44 49 44 19
Diététicienne	01 44 49 40 00
	Demander le Bip 015
	01 44 38 17 02

Hôpital universitaire Necker-Enfants malades

149, rue de Sèvres
75743 PARIS Cedex 15
01 44 49 40 00 (standard)

www.hopital-necker.aphp.fr